



CONTRAT D'ENGAGEMENT LEGUMES

Distribution : Salle Saint Maurice 105 Av. Alexis Capelle à Bègles
Tous les mardis 18h30 à 19h30

David SIREYJOL, jeune agriculteur installé à Labescau en Gironde, vous propose des paniers de légumes diversifiés issus d'une agriculture tout à la fois biologique, paysanne et artisanale. Au 1er Janvier 2022, David s'associera avec Emeline Bentz pour former le GAEC Ferme Laporte.

Nom de l'Adhérent :

Je suis à jour de ma cotisation à l'AMAP de Bègles (10 €)

Je m'engage à respecter les principes de la Charte de l'AMAP de Bègles.

Je m'engage à prendre un panier de légumes chaque semaine, **du mardi 02 novembre 2021 au mardi 25 octobre 2022***, soit 12 mois d'engagement pour un total de 720 € (ou 360 € pour un 1/2 panier)

Le règlement s'effectue par chèque au nom de **David SIREYJOL** pour novembre et décembre 2021 (2 chèques) puis au nom de **GAEC Ferme Laporte** pour 10 chèques à la date de rédaction du chèque.

Je m'engage à participer à une demi-journée d'aide à David et Emeline, sur l'exploitation, s'ils en ressentent le besoin au cours de l'année.

Condition de règlement :

Mensuelle

Panier : 12 chèques de 60 €

Demi-panier : 12 chèques de 30 €

Les 12 chèques de la totalité de la commande sont joints à celle-ci.

Je m'engage à prendre ou faire prendre ma commande chaque mardi de 18h30 à 19h30. Si le panier de légumes n'est pas retiré, je ne peux pas me faire rembourser, il sera distribué aux Amapiens de permanence distribution.

Fait à :

Date :

Signature

** Sur la période de début Novembre 2021 à fin Octobre 2022, nous sommes sur 47 paniers d'une valeur variable de 14 € à 17 € soit 720 € répartis sur 12 mois.*

5 distributions seront supprimées, dont une le 28 Décembre et les 4 autres à définir. Si une ou plusieurs autres dates de distribution étaient annulées, elles seraient compensées par des paniers plus gros sur d'autres distributions et nous serions dans ce cas prévenus au moins un mois à l'avance.

Il faut également rappeler qu'en cas de graves intempéries climatiques, si David et Emeline ne pouvaient pas honorer le contrat et nous fournir les paniers payés, nous serions alors solidaires et leur apporterions notre soutien.